

Ethna SICAV R.C.S. B 212494

Rapport semestriel
au 30 juin 2021

Fonds de droit luxembourgeois

Fonds conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

R.C.S. Luxembourg B-155427



ETHENEIA

Table des matières

	Page
Rapport semestriel consolidé d’Ethna SICAV	3
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A	4
Composition de l’actif net du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A	5
Composition de l’actif du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A au 30 juin 2021	6
Entrées et sorties du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021	7
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A	8
Composition de l’actif net du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A	9
Composition de l’actif du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A au 30 juin 2021	10
Entrées et sorties du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021	11

	Page
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A	12
Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A	13
Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A au 30 juin 2021	14
Entrées et sorties du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021	15
Notes au rapport semestriel au 30 juin 2021	16
Gestion, distribution et conseil	20

Le prospectus accompagné des statuts, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la Société d'investissement, du dépositaire, des agents payeurs et du distributeur de chaque pays de commercialisation. Vous pouvez obtenir de plus amples informations à tout moment aux heures normales d'ouverture des bureaux de la Société d'investissement.

Les souscriptions d'actions ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Les informations et données chiffrées du présent rapport se réfèrent à des périodes passées et ne préjugent pas de l'évolution future.

Rapport semestriel consolidé d’Ethna SICAV, y compris les compartiments Ethna SICAV - AKTIV A, Ethna SICAV - DEFENSIV A et Ethna SICAV - DYNAMISCH A

Composition de l'actif net du fonds

au 30 juin 2021

3

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 22.501.553,48 EUR)	24.116.517,14
Avoirs bancaires ¹⁾	12.610,06
Créances sur opérations sur valeurs mobilières	5.993,37
	24.135.120,57
Engagements au titre du rachat d'actions	-5.993,35
Intérêts à payer	-16,07
Autres passifs ²⁾	-990,92
	-7.000,34
Actif net du fonds	24.128.120,23

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose des commissions de gestion.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A

4

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2021 - 30 juin 2021

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

La catégorie d'actions décrite ci-après est actuellement disponible :

WKN :	A2AH5Q
Code ISIN :	LU1546153187
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,96 %
Portefeuille-titres	99,96 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,04 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,96 %
Portefeuille-titres	99,96 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,04 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A

5

Composition de l'actif net du compartiment au 30 juin 2021

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 21.410.833,57 EUR)	22.915.264,36
Avoirs bancaires ¹⁾	10.285,39
Créances sur opérations sur valeurs mobilières	5.993,37
	22.931.543,12
Engagements au titre du rachat d'actions	-5.993,35
Intérêts à payer	-11,74
Autres passifs ²⁾	-941,72
	-6.946,81
Actifs nets du compartiment	22.924.596,31
Actions en circulation	209.770,753
Valeur de l'action	109,28 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose des commissions de gestion.

Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A au 30 juin 2021

6 Etat des actifs nets au 30 juin 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Parts de fonds d'investissement ²⁾								
Luxembourg								
LU0136412771	Ethna-AKTIV A	EUR	744	17.436	167.314	136,9600	22.915.264,36	99,96
							22.915.264,36	99,96
Parts de fonds d'investissement ²⁾							22.915.264,36	99,96
Portefeuille-titres							22.915.264,36	99,96
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							10.285,39	0,04
Solde des autres créances et engagements							-953,44	0,00
Actif net du compartiment en EUR							22.924.596,31	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Entrées et sorties du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

7

Aucun achat ni aucune vente de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, autre que ceux repris dans les états financiers n'a été effectué pendant la période considérée.

Taux de change

Au 30 juin 2021, tous les actifs étaient libellés en euros, la devise du compartiment.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

8

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2021 - 30 juin 2021

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

La catégorie d'actions décrite ci-après est actuellement disponible :

WKN :	A2AH5R
Code ISIN :	LU1546156875
Commission de souscription :	jusqu'à 2,50 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,75 %
Portefeuille-titres	99,75 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,26 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,75 %
Portefeuille-titres	99,75 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,26 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

Composition de l'actif net du compartiment

au 30 juin 2021

9

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 506.462,42 EUR)	501.443,92
Avoirs bancaires ¹⁾	1.293,14
	502.737,06
Intérêts à payer	-2,64
Autres passifs ²⁾	-20,63
	-23,27
Actifs nets du compartiment	502.713,79
Actions en circulation	5.030,000
Valeur de l'action	99,94 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose des commissions de gestion.

Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A au 30 juin 2021

10

Etat des actifs nets au 30 juin 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Parts de fonds d'investissement ²⁾								
Luxembourg								
LU0279509904	ETHNA-DEFENSIV A	EUR	2	4	3.716	134,9400	501.443,92	99,75
							501.443,92	99,75
Parts de fonds d'investissement ²⁾							501.443,92	99,75
Portefeuille-titres							501.443,92	99,75
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							1.293,14	0,26
Solde des autres créances et engagements							-23,27	-0,01
Actif net du compartiment en EUR							502.713,79	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties

du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Entrées et sorties du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

11

Aucun achat ni aucune vente de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, autre que ceux repris dans les états financiers n'a été effectué pendant la période considérée.

Taux de change

Au 30 juin 2021, tous les actifs étaient libellés en euros, la devise du compartiment.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

12

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2021 - 30 juin 2021

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

La catégorie d'actions décrite ci-après est actuellement disponible :

WKN :	A2AH5S
Code ISIN :	LU1546162501
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,86 %
Portefeuille-titres	99,86 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,15 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,86 %
Portefeuille-titres	99,86 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,15 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

Composition de l'actif net du compartiment

13

au 30 juin 2021

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 584.257,49 EUR)	699.808,86
Avoirs bancaires ¹⁾	1.031,53
	700.840,39
Intérêts à payer	-1,69
Autres passifs ²⁾	-28,57
	-30,26
Actifs nets du compartiment	700.810,13
Actions en circulation	5.797,055
Valeur de l'action	120,89 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose des commissions de gestion.

Composition de l'actif du compartiment

Ethna SICAV - DYNAMISCH A au 30 juin 2021

14

Etat des actifs nets au 30 juin 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Parts de fonds d'investissement ²⁾								
Luxembourg								
LU0455734433	Ethna-DYNAMISCH A	EUR	55	4	7.607	92,0000	699.808,86	99,86
							699.808,86	99,86
Parts de fonds d'investissement ²⁾							699.808,86	99,86
Portefeuille-titres							699.808,86	99,86
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							1.031,53	0,15
Solde des autres créances et engagements							-30,26	-0,01
Actif net du compartiment en EUR							700.810,13	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties

du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Entrées et sorties du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

15

Aucun achat ni aucune vente de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, autre que ceux repris dans les états financiers n'a été effectué pendant la période considérée.

Taux de change

Au 30 juin 2021, tous les actifs étaient libellés en euros, la devise du compartiment.



16 Notes au rapport semestriel au 30 juin 2021

1.) Généralités

La Société d'investissement Ethna SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois sise au 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg, constituée le 3 février 2017 pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples. Ses statuts ont été publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg. La Société d'investissement est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 212494.

Le règlement de gestion a été modifié pour la dernière fois le 19 février 2021 et a été publié dans le RESA.

Ethna SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois constituée pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples (la « Société d'investissement » ou le « Fonds ») comportant un ou plusieurs compartiment(s), conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur (la « Loi du 17 décembre 2010 »). La politique d'investissement d'Ethna SICAV, en tant qu'OPCVM maître, vise à refléter la performance de ses trois compartiments (OPCVM nourriciers) Ethna - AKTIV, Ethna - DEFENSIV et Ethna - DYNAMISCH, lesquels sont des fonds sans compartiments dépourvus de la personnalité juridique conformément au chapitre 2 de la Loi du 17 décembre 2010. Les différents compartiments sont par conséquent des OPCVM nourriciers au sens de l'article 77 de la Loi du 17 décembre 2010.

Le Conseil d'administration de la Société d'investissement a confié à ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, la gestion des investissements, l'administration et la commercialisation des actions de la Société d'investissement. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. La dernière modification des statuts de la Société de gestion a pris effet au 1^{er} janvier 2015 et a été publiée au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B-155427.

La version actuelle du prospectus et du règlement de gestion, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » de l'OPCVM maître sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion : www.ethenea.com.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur de l'action

Le présent rapport est établi sous la responsabilité du conseil d'administration de la Société d'investissement, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net du fonds est libellé en euros (EUR) (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une action (« Valeur nette d'inventaire par action ») est exprimée dans la devise indiquée dans l'annexe au prospectus (« Devise du compartiment »), sous réserve qu'aucune devise différente de la devise du compartiment ne soit précisée dans l'annexe au prospectus pour une catégorie d'actions (« Devise des catégories d'actions »).
3. La Valeur nette d'inventaire par action est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième. Le Conseil d'administration de la Société d'investissement peut déroger à cette règle pour certains compartiments, en tenant compte du fait que la Valeur nette d'inventaire par action doit être calculée au moins deux fois par mois.

4. Pour calculer la Valeur nette d'inventaire par action, la valeur des actifs du compartiment concerné, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du compartiment »), est calculée chaque Jour d'évaluation, puis divisée par le nombre d'actions du compartiment en circulation ce Jour d'évaluation. La Société de gestion peut toutefois décider de calculer la Valeur nette d'inventaire par action les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la Valeur nette d'inventaire par action un Jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 4. Par conséquent, les actionnaires ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion d'actions sur la base d'une Valeur nette d'inventaire par action calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.
5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif net de la société doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans le règlement de gestion, les actifs des compartiments concernés sont convertis dans la devise de référence. L'actif net des compartiments est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

- a) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut déterminer pour certains compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés. Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

- b) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour certains compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés.

- c) les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.
- d) les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables. Si un compartiment est constitué en tant qu'OPCVM nourricier, les parts de l'OPCVM maître sont évaluées sur la base du prix de rachat dudit OPCVM maître au Jour d'évaluation.
- e) si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (p. ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).
- f) les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.
- g) les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.
- h) la valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné est convertie dans la devise du compartiment au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour certains compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle d'un compartiment sont convertis dans la devise dudit compartiment au taux de change du Jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Le cas échéant, il en est fait mention dans l'annexe au prospectus relative aux compartiments concernés.

L'actif net des compartiments est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à leurs actionnaires.

6. Le calcul de la Valeur nette d'inventaire par action est effectué séparément pour chaque compartiment selon les critères cités ci-dessus. Toutefois, lorsque des catégories d'actions ont été créées au sein d'un compartiment, le calcul de la Valeur nette d'inventaire par action est effectué séparément pour chaque catégorie d'actions au sein du compartiment concerné conformément à ces critères.

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

18

3.) Fiscalité

Fiscalité de la Société d'investissement

L'actif de la Société n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif de la Société n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux compartiments ou catégories d'actions dont les parts sont exclusivement émises à l'intention d'investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux compartiments dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net de la société à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable aux différents compartiments ou aux catégories d'actions est indiqué dans l'annexe correspondante du prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du fonds est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétis à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du compartiment concerné est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des revenus découlant des actions de la Société d'investissement détenues par l'actionnaire

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possèdent pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les actions qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujéties à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les actionnaires sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif de la société, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert d'actions.

4.) Affectation des revenus

De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

5.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

6.) Événements majeurs survenus au cours de la période sous revue

Le prospectus a été mis à jour avec effet au 19 février 2021. Les modifications suivantes ont été effectuées :

- classement du fonds comme relevant de l'Art. 8 SFDR
- ajustements de forme et modifications rédactionnelles

Informations liées à la pandémie de COVID19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID19) avait atteint le stade de pandémie mondiale. La dernière pandémie en date était celle du virus H1N1 en 2009/2010, il y a plus de 10 ans.

L'épidémie de COVID19, apparue en Chine fin décembre 2019, est avant tout une catastrophe humanitaire, qui a toutefois également des répercussions sensibles sur le développement économique mondial depuis mars 2020, suite à la prise de mesures de confinement de grande envergure dans le monde entier. Les pertes journalières record enregistrées par la quasi-totalité des grands indices en mars 2020 ne sont ici qu'un indicateur parmi d'autres.

Les conséquences du COVID19 ont dès lors également un impact concret sur la performance des compartiments :

1. La gestion de crise mise en œuvre par l'ensemble des partenaires contractuels du fonds permet de poursuivre les opérations quotidiennes de manière inchangée. Tous les prestataires de services du fonds (notamment la Société de gestion, l'administration centrale, le dépositaire, l'agent de registre et de transfert, l'agent payeur et le gestionnaire du fonds) peuvent continuer à gérer le fonds normalement grâce à la possibilité illimitée de recourir au télétravail. En cas d'interdictions de sortie générales, de fermeture des frontières ou de mesures d'envergure qui n'étaient pas encore en vigueur au Luxembourg à la date de l'opinion d'audit, la poursuite sans restriction de la gestion du fonds serait garantie. Par ailleurs, si l'épidémie de COVID19 se propage, donnant lieu à un plus grand nombre de congés maladie au sein du personnel, tous les partenaires contractuels du fonds disposeront néanmoins encore d'un nombre suffisant d'employés pour pouvoir continuer à remplir leurs obligations contractuelles. Chaque membre d'une équipe est suffisamment bien formé et en mesure d'assumer les tâches de collègues en congé maladie.
2. La Société de gestion du fonds est responsable de la gestion des risques des compartiments. Dans ce contexte, ETHENEA Independent Investors S.A. surveille notamment de plus en plus les transactions portant sur les actions du fonds, en particulier en ce qui concerne les rachats importants, et réagira en conséquence si nécessaire. Bien que les compartiments soient en règle générale constitués d'actifs pouvant être liquidés rapidement, il existe un certain risque que les demandes de rachat importantes ne puissent être honorées dans les conditions de marché extrêmes de la crise. Si un tel événement est prévisible au niveau des rachats, le Conseil d'administration de la SICAV peut suspendre les transactions sur les actions. Si le montant des rachats effectués est tel qu'il nécessiterait la liquidation des compartiments et, par conséquent, du fonds, le Conseil d'administration de la SICAV prendra les mesures appropriées pour assurer l'égalité de traitement de tous les investisseurs des compartiments.
3. Les informations sur les dernières évolutions du marché des compartiments sont disponibles à tout moment sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com et sur demande. Si d'autres événements sont organisés pour expliquer les récentes évolutions du marché des compartiments, tous les investisseurs en seront informés en temps utile. Tous les documents relatifs aux événements d'information seront également disponibles ultérieurement sur demande auprès de la Société de gestion.

19

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu.

7.) Événements importants après la période sous revue

Aucune modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu après la période sous revue.

8.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) des compartiments

Tous les comptes courants des compartiments (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du compartiment en tant que compte courant unique. Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise nette du compartiment. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

9.) Transparence des opérations sur titres et de la réutilisation

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de la période sous revue du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le présent rapport.

Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

Gestion, distribution et conseil

20

Société d'investissement :

Ethna SICAV

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Conseil d'administration de la
Société d'investissement :**

Président du Conseil d'administration :

Frank Hauprich
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Josiane Jennes
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler (depuis le 01.01.2021)
IPConcept (Luxemburg) S.A.

Société de gestion :

ETHENEA Independent Investors S.A.

16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

Gérants de la Société de gestion :

Frank Hauprich
Thomas Bernard
Josiane Jennes

**Conseil d'administration de la Société de gestion
(organe de direction) :**

Président du Conseil d'administration :

Luca Pesarini
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Thomas Bernard
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler
IPConcept (Luxemburg) S.A.

Arnoldo Valsangiacomo
ETHENEA Independent Investors S.A.

Dépositaire :

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen, Luxembourg

**Agent de registre et de transfert et
Agent d'administration centrale :**

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent payeur au Grand-Duché de Luxembourg :

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent payeur et d'information en Belgique :

CACEIS Belgium SA/NV

Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320

B-1000 Brussels

**Réviseur d'entreprises agréé de la Société
d'investissement et de la Société de gestion :**

Ernst & Young S.A.

35E, Avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Phone : +352 276 921-0 · Fax : +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com